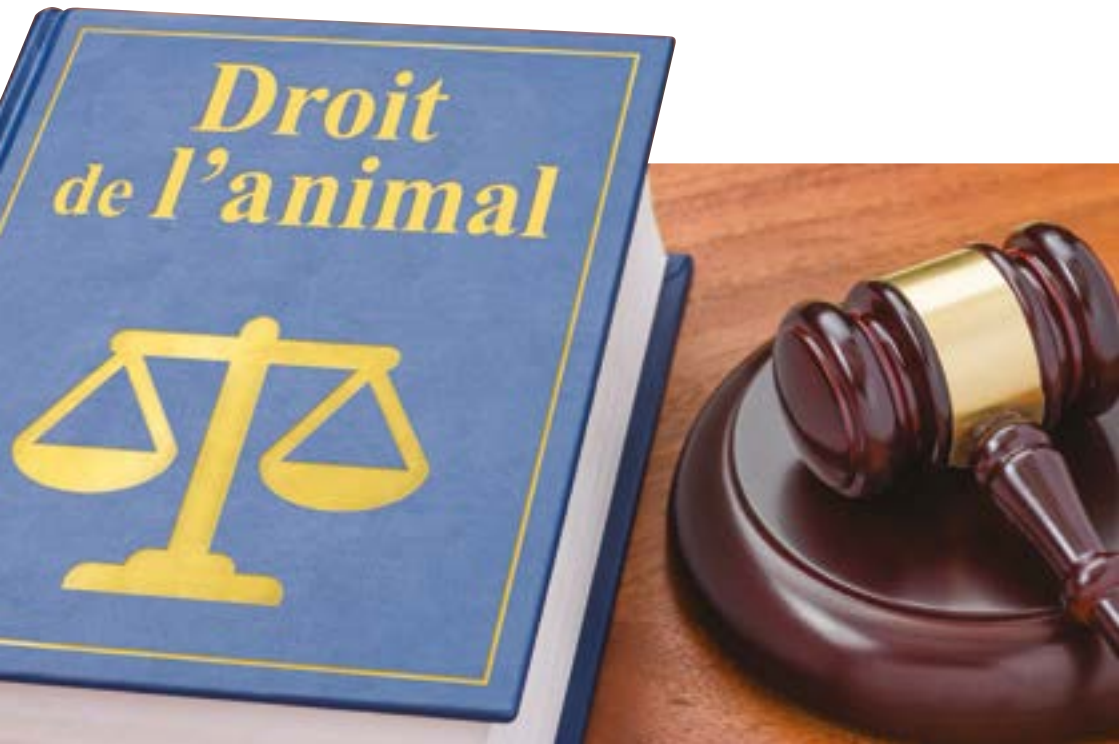


CU Droit de l'animal

Connaître les règles applicables
à l'animal dans les diverses branches
du droit et leur application



CU Droit de l'animal

- **Enjeu** : Le développement et la complexification des règles régissant la relation entre l'homme et l'animal génère un besoin de disposer de professionnels capables de les comprendre et de les appliquer.
- **Public concerné** : étudiants en droit ou d'autres disciplines, professionnels (avocats, magistrats, juristes, agents publics en charge de questions animales, vétérinaires, entreprises, chercheurs), membres d'associations et ONG.
- **Enseignements à distance exclusivement**

PROGRAMME

Deux phases :

Février-mars : accueil, présentation des outils et accès aux supports de cours

Avril-mai, voire juin : échange et approfondissement avec les intervenants

Fin juin : examens (à distance)

- > Mise à niveau pour les non juristes (optionnelle)
- > Introduction générale au droit de l'animal
- > L'animal en droit constitutionnel
- > L'animal en droit privé
- > La protection pénale de l'animal
- > L'animal en droit administratif
- > L'animal d'élevage
- > L'animal sauvage
- > L'animal d'expérimentation
- > L'animal dans les jeux, sport, spectacles et zoos
- > L'animal de compagnie
- > L'animal en droit européen
- > Droit vétérinaire

Pour candidater :
olivier.le-bot@univ-amu.fr

